

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	63 407	34 018	29 389	31 448
	Autres immobilisations corporelles	4 339	2 609	1 730	2 307
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	67 746	36 627	31 119	33 755
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	824 818		824 818	489 907
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	824 818		824 818	489 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		892 564	36 627	855 936	523 662

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	824 727	504 616
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres	824 727	504 616
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	824 727	504 616
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 554	3 307
	Dettes fiscales et sociales	16 124	8 860
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 531	6 878
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	31 210	19 046
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		855 936	523 662
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an		31 210	19 046
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5	5
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	179 889	237 636
	Total des produits d'exploitation	179 894	237 641
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	68 464	131 811
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 197	1 380
	Rémunération du personnel	66 457	64 653
	Charges sociales	24 295	26 096
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 480	13 687
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	2	14
	Total des charges d'exploitation	179 894	237 641
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	179 894	237 641
	TOTAL DES CHARGES	179 894	237 641
	EXCEDENT ou DEFICIT		
	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **855 936 euros**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **179 894 euros**
 - un total charges de **179 894 euros**
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12 mois**

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heritage** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales

1) Objet social du fonds de dotations

Le fonds de dotation "RISE - Our World Heritage" a pour objet de réaliser une ou plusieurs missions d'intérêt général contribuant à accélérer la transition écologique et sociale et la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

2) Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'objectif est de mettre en exergue des approches complémentaires à celles basées sur les technologies pour faire face à la crise climatique et à l'extinction de la biodiversité. Ces approches sont basées sur d'autres types de savoirs comme les savoirs traditionnels et ceux des peuples

Les moyens d'actions du fonds sont notamment :

- Le développement, la création, la production, la post production, la diffusion, la fabrication, le conseil, l'étude, l'adaptation, la distribution, l'édition de tous produits, brevets, licences, marques oes dans les domaines audiovisuel, cinématographique (court ou long métrage) télévisuel, vidéo, littérature et radio.

- Toutes prestations de recherche scientifique et technique de formation et de communication

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

se rapportant aux activités ci-dessus mentionnées.

- L'élaboration de rapports, le plaidoyer, et l'influence auprès des gouvernements, institutions internationales, et plus généralement tous les acteurs de la société.
- L'organisation de conférences, la création et la gestion d'événements ainsi que la production et diffusion de contenus pédagogiques sur ces sujets.
- Le versement de bourses à des artistes, sportifs, scientifiques ;
- La constitution et l'animation de réseaux de spectateurs et l'information du public sur les activités du Fonds et l'actualité scientifique et sportive ;
- L'organisation d'ateliers de cours, de stages et formation et toute activité dans le domaine de la transition écologique et sociale, du sport et plus généralement dans tous les domaines pouvant s'y rattacher
- Des actions de coopération avec des organismes culturels et le soutien à tout projet en faveur de la promotion de la transition écologique et sociale, et du sport.

3) Moyens mis en oeuvre

Ce fonds de dotations a vocation à recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou d'autres organismes sans but lucratif.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **855 936 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 179 894 euros** et un total **charges de 179 894 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;

- du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif abrogeant le règlement N°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La dotation est qualifiée de dotation consommable quand le patrimoine peut être, pour tout ou partie, consommé par la fondation pour l'accomplissement de son objet. Le compte 1089 « Dotations consommables inscrites au compte de résultat » constate le montant prélevé sur la dotation pour financer le budget d'action du fonds de dotation, des missions d'intérêt général et des frais de fonctionnement avec pour contrepartie le compte 7532 « Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat ».

La détermination de ce montant suit des règles définies par le règlement ANC 2018- 06 art. 214-2. La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. L'objectif est d'équilibrer le résultat de chaque exercice à partir du déficit avant consommation et ce dans la mesure où la dotation est suffisante.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	2 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales et agenc	Linéaire	10 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

RISE OUR WORLD HERITAGE

14, chemin du Funiculaire
38660 PLATEAU DES PETITES ROCHES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RISE OUR WORLD HERITAGE

14, chemin du Funiculaire
38660 PLATEAU DES PETITES ROCHES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2024**

Au conseil d'administration du fonds de dotation RISE OUR WORLD HERITAGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de RISE OUR WORLD HERITAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président les documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montbonnot Saint Martin, le 24 juillet 2025

SAS BBM & Associés

Signé par Antoine Sirand
Le 24/07/2025

ID: tx_wgVWYPAe80k7



Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes



FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heri

14 CHEMIN DU FUNICULAIRE
CHEZ M. NICOLAS PLAIN
38660 PLA TEAU DES PETITES ROCHES

Exercice clos le 31/12/2024



Ekosphère

3 Chemin du vieux chêne - 38240 MEYLAN

Tél. 04 76 04 04 10 . e-mail : contact.meylan@ekosphere.biz

SAS au capital de 160 000 € - RCS Grenoble B 349 333 690 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Grenoble

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	63 407	34 018	29 389	31 448
	Autres immobilisations corporelles	4 339	2 609	1 730	2 307
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	67 746	36 627	31 119	33 755
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	824 818		824 818	489 907
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	824 818		824 818	489 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		892 564	36 627	855 936	523 662
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	824 727	504 616
	Ecarts de réévaluation Réserves Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres	824 727	504 616
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
Fonds dédiés	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	824 727	504 616
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
	Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 554	3 307
	Dettes fiscales et sociales	16 124	8 860
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 531	6 878
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	31 210	19 046
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		855 936	523 662
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an		31 210	19 046
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	5	5
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	179 889	237 636
	Total des produits d'exploitation	179 894	237 641
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	68 464	131 811
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 197	1 380
	Rémunération du personnel	66 457	64 653
	Charges sociales	24 295	26 096
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 480	13 687
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	2	14
	Total des charges d'exploitation	179 894	237 641
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Charges financières Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER		
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	179 894	237 641
	TOTAL DES CHARGES	179 894	237 641
	EXCEDENT ou DEFICIT		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **855 936** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **179 894** euros
 - un total charges de **179 894** euros
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2024**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **12** mois

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **FONDS DE DOTATION RISE - Our World Heritage** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Informations générales

1) Objet social du fonds de dotations

Le fonds de dotation "RISE - Our World Heritage" a pour objet de réaliser une ou plusieurs missions d'intérêt général contribuant à accélérer la transition écologique et sociale et la lutte contre le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

2) Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'objectif est de mettre en exergue des approches complémentaires à celles basées sur les technologies pour faire face à la crise climatique et à l'extinction de la biodiversité. Ces approches sont basées sur d'autres types de savoirs comme les savoirs traditionnels et ceux des peuples

Les moyens d'actions du fonds sont notamment :

- Le développement, la création, la production, la post production, la diffusion, la fabrication, le conseil, l'étude, l'adaptation, la distribution, l'édition de tous produits, brevets, licences, marques dans les domaines audiovisuel, cinématographique (court ou long métrage) télévisuel, vidéo, littérature et radio.
- Toutes prestations de recherche scientifique et technique de formation et de communication

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

se rapportant aux activités ci-dessus mentionnées.

- L'élaboration de rapports, le plaidoyer, et l'influence auprès des gouvernements, institutions internationales, et plus généralement tous les acteurs de la société.
- L'organisation de conférences, la création et la gestion d'évènements ainsi que la production et diffusion de contenus pédagogiques sur ces sujets.
- Le versement de bourses à des artistes, sportifs, scientifiques ;
- La constitution et l'animation de réseaux de spectateurs et l'information du public sur les activités du Fonds et l'actualité scientifique et sportive ;
- L'organisation d'ateliers de cours, de stages et formation et toute activité dans le domaine de la transition écologique et sociale, du sport et plus généralement dans tous les domaines pouvant s'y rattacher
- Des actions de coopération avec des organismes culturels et le soutien à tout projet en faveur de la promotion de la transition écologique et sociale, et du sport.

3) Moyens mis en oeuvre

Ce fonds de dotations a vocation à recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre directement par lui ou d'autres organismes sans but lucratif.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **855 936** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **179 894** euros et un total **charges** de **179 894** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- du règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif abrogeant le règlement N°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

La dotation est qualifiée de dotation consommable quand le patrimoine peut être, pour tout ou partie, consommé par la fondation pour l'accomplissement de son objet. Le compte 1089 « Dotations consommables inscrites au compte de résultat » constate le montant prélevé sur la dotation pour financer le budget d'action du fonds de dotation, des missions d'intérêt général et des frais de fonctionnement avec pour contrepartie le compte 7532 « Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat ».

La détermination de ce montant suit des règles définies par le règlement ANC 2018- 06 art. 214-2. La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. L'objectif est d'équilibrer le résultat de chaque exercice à partir du déficit avant consommation et ce dans la mesure où la dotation est suffisante.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	2 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Installations générales et agenc	Linéaire	10 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	47 403		16 004			63 407
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 499		840			4 339
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 902		16 844			67 746
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		50 902		16 844			67 746

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 955	18 063		34 018
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 192	1 417		2 609
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 148	19 480		36 627
TOTAL		17 148	19 480		36 627

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 554	6 554		
	Personnel et comptes rattachés	9 421	9 421		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 009	6 009		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	695	695		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	8 531	8 531		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		31 210	31 210		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		13 121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 446
FOURNISSEURS FACTURES NON PAR.	2 446	
Dettes fiscales et sociales		10 675
PROVISION CONGES PAYES	7 583	
COTISATIONS A PAYER S/ CP	2 605	
CHARGES A PAYER - TA + FCP	487	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	504 616	500 000	179 889	824 727
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	504 616	500 000	179 889	824 727

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels	504 616	179 889	500 000	824 727
Total	504 616	179 889	500 000	824 727
Legs et donations				
Total				
TOTAL	504 616	179 889	500 000	824 727

